

AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2024, 2025 ET 2026

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA
SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE :**

Que le nouveau programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026, sera adopté lors d'une séance extraordinaire de l'Agglomération de Rivière-Rouge qui aura lieu le **mercredi 6 décembre 2023 à 18 h 45** à la salle Cercle de la Gaieté du centre sportif et culturel de la vallée de la Rouge (CSCVR) situé au 1550, chemin du Rapide à Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026.

Cette séance extraordinaire de l'Agglomération sera tenue publiquement. Cette séance sera enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville.

Les personnes présentes aux séances devront accepter qu'elles soient filmées et que la vidéo soit diffusée sur notre site Web.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 27^e JOUR DE NOVEMBRE 2023

La greffière et directrice générale adjointe par intérim

Catherine Denis-Sarrazin